

Robert Lambert
SPW – DGO4
Département du Patrimoine
Direction de la Restauration
du patrimoine
Premier attaché

29-34

Conservation-restauration des confessionnaux de l'église Saint-Loup à Namur

En décembre 2011, après quarante ans d'exécutions, abandons et reprises des travaux et à l'occasion d'une brève commémoration de la présence des Jésuites à Namur, le public namurois a pu (re)découvrir l'église Saint-Loup rehaussée de son mobilier exceptionnel des 17^e et 18^e siècles, enfin restauré.



Église Saint-Loup à Namur. Bas-côté Ouest : confessionnaux N6 à N10.
Photo Guy Focant, © SPW

Nom
Église Saint-Loup
Adresse : Rue du Collège
5000 Namur

Classement comme monument
Arrêté royal du 15 janvier 1936 en raison de sa valeur historique, artistique et archéologique
Patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie depuis le 5 septembre 2002

Objet des travaux
Restauration des confessionnaux

Maître de l'ouvrage
Fabrique d'église et Ville de Namur

Auteur de projet
Baudouin Libbrecht
architecte

Entreprises
Conservateurs-restaurateurs : F. Carton, O. Delroisse & D. Taquin; Copet, Legrelle & Associés Sprl; de Winiwarter A.

Certificat de patrimoine
—

Permis d'urbanisme
Dispense

Coût des projets
S1/N10 : 50.185,00€ HTVA
S2/S3 : 16.071,00€ HTVA + 5.530,00€ HTVA
S4/N7 : 85.839,67€ HTVA
S5/N6 : 59.039,68€ HTVA
N8/N9 : 73.047,00€ HTVA

Montages financiers
SPW-DGO4 – Département du Patrimoine, Direction de la Restauration du patrimoine : 95%, Ville de Namur 5%
SPW-DGO4 – Département du Patrimoine, Direction de la Restauration du patrimoine : 80% et 60%, Fabrique d'église 20% et 40%

La Compagnie de Jésus à Namur

L'église «Saint-Loup» porte à l'origine le patronyme de «Saint-Ignace», fondateur de la congrégation des Jésuites dont une délégation de «pères» s'établit à Namur rue de la Marcelle en 1602.

Le Magistrat leur confie en 1610 l'organisation de la seule école secondaire de la ville et le succès de leur enseignement est tel qu'ils jettent dès 1611 les fondations de leur collège, non sans avoir fait disparaître tout un quartier d'habitations de la vieille ville à proximité de la tour Baduelle qu'ils ont acquis à dessein. Ils débutent la construction de leur église en 1621 sous l'impulsion bienveillante des Archiducs Albert et Isabelle et avec l'aide financière des «pouvoirs publics». Les plans sont dressés par le frère jésuite Pierre Huysens, l'architecte déjà de Saint-Charles à Anvers. L'église est consacrée en 1645. Les pères poursuivent leur enseignement, leur apostolat et leur action sociale jusqu'à la suppression de l'ordre en 1773. Ils reviennent à Namur vers 1830 pour fonder les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix.

Le contexte religieux

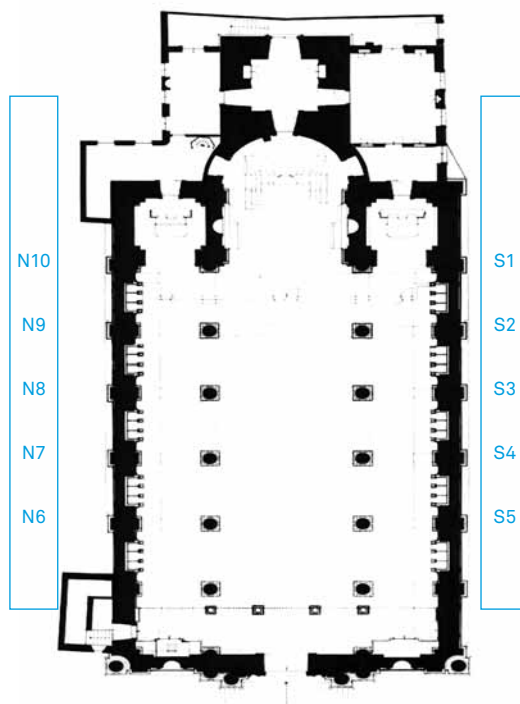
L'action militante des Jésuites s'inscrit dans le cadre de la Contre-Réforme – les Décrets du Concile de Trente sont publiés aux Pays-Bas en 1565 – elle vise au raffermissement de l'Église catholique, encourage la dévotion, valorise la pratique des sacrements et lutte contre l'hérésie protestante. L'art religieux est instrumentalisé pour diffuser les idées nouvelles.

Le contexte architectural

Pour la construction de leurs lieux de culte dans nos provinces, les Jésuites ont d'abord conservé les procédés gothiques qui étaient en usage. Dans le

01
L. Fr. GENICOT & Th.
COOMANS, Les bâtiments
des Jésuites à Namur aux
XVII^e et XVIII^e siècles, dans
*Les Jésuites à Namur 1610-
1773*, Mélanges d'histoire
et d'art publiés à l'occasion
des anniversaires ignatiens,
Presses universitaires de
Namur, 1991.

Plan de l'église Saint-
Loup, avec répartition des
confessionnaux le long des
bas-côtés.
Archives DGO4, © SPW



premier quart du 17^e siècle cependant, à l'occasion de l'achèvement de l'église du collège de Bruxelles par l'architecte Jacques Francart et concomitamment à la construction de l'église des Carmélites par Wenceslas Cobergher, un parti constructif novateur voit le jour qui, selon les termes de L. Fr. Genicot⁹¹, apportera la formule d'un baroque indigène et servira de modèle pour l'avenir.

L'église

La volonté d'ouvrir largement l'église au public se traduit par un plan de type basilical. Il se développe sur trois nefs de six travées entre une haute façade «à l'italienne», un chœur semi-circulaire précédé d'une travée droite et une tour inachevée placée à son extrémité septentrionale. En marbre rouge et noir, deux lignes de solides colonnes baguées d'ordre ionique scandent l'espace de la nef centrale; elles reçoivent des arcades en plein cintre et portent, sur un puissant entablement, un étage de fenêtres hautes. Les bas-côtés reçoivent leurs voûtes d'arêtes en 1638; la charpente, de solide facture, est datée de 1641. Une remarquable voûte en berceau à lunettes sur doubleau couvre la nef en 1643. Sa poussée, déjà allégée par l'utilisation de tuffeau de Maastricht, est contrebalancée, non plus par des arcs de conception gothique mais par des murs-boutants en aileron et un dispositif discret de tirants métalliques. L'église est consacrée en 1645, la magnificence de ses marbres et l'opulence des décors de la voûte ont fait sa renommée, mais «ce recours excessif aux matériaux d'un grand prix» a valu à son concepteur d'être destitué très tôt de son rôle d'architecte de la Compagnie.

Œuvre moderne pour son époque – témoin des nouvelles tendances architecturales venues d'Italie –, l'église Saint-Loup est considérée comme un des édifices baroques du 17^e siècle les

L'église Saint-Loup à
Namur vue du Nord-Est.
Photo Robert Lambert,
© SPW





Confessionnal du 17^e siècle
(avant 1660).
Photo Guy Focant, © SPW



Confessionnal du 17^e siècle
(1660-1670).
Photo Guy Focant, © SPW



Confessionnal du 18^e
siècle.
Photo Guy Focant, © SPW

plus remarquables en Belgique. Elle est classée à ce titre comme monument le 15 janvier 1936 puis reprise dans la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie par Arrêté du Gouvernement wallon du 5 septembre 2002.

Les confessionnaux

Les Jésuites, suivant en cela les prescriptions de la Contre-Réforme, accordent une importance significative au sacrement de pénitence ; le confessionnal «meuble post-conciliaire par excellence» trouve donc une place importante dans leurs églises. Cela se vérifie à Saint-Loup où dix loges accueillent autant de confessionnaux monumentaux dans les travées des bas-côtés. Blanche Bauchau⁰² les répartit en trois séries bien distinctes par leur style : la première série, les quatre confessionnaux présentent des colonnes et des pilastres en partie cannelés et historiés, et l'ornementation des lambris consiste en un jeu de moulures géométriques surmonté d'un cartouche.... cette série devait être achevée avant 1660... Dans la deuxième série, les colonnes salomoniques sont couvertes de pampres et de putti au point que la menuiserie s'efface presque sous l'afflux d'ornements. Les lambris, ornés de divers motifs décoratifs (guirlandes de fruits, masques, etc.), sont flanqués dans leur moitié supérieure d'un putto en ronde-bosse. Ces quatre confessionnaux ont été réalisés dans les années 1660-1670. Le style des deux derniers confessionnaux se reconnaît aisément comme étant du 18^e siècle.

Les travaux de conservation-restauration des confessionnaux

L'état de conservation du mobilier de Saint-Loup va suivre les aléas des travaux du gros-œuvre. Le projet initial établi par les architectes Lalière et F. Bonaert est déposé à la Ville en 1971. Il comporte entre autres un article relatif à 9 confessionnaux et prévoit «leur dépose, le transport à l'atelier du sculpteur et de l'ébéniste, la restauration de l'ébénisterie ou de l'ossature, de la mouluration et des sculptures, le retour, la repose, le dépoussiérage et la mise en harmonie de ton ainsi que la mise en cire». Un N.B. précise que «le n° 5 reconstruit récemment est en bon état et est cité pour mémoire». Les travaux de gros-œuvre sont adjugés en 1977 à l'entreprise Foulon de Liège. Cette première phase se termine en 1984 parallèlement à la fin de l'intervention du Ministère des Travaux publics. Un programme d'achèvement des travaux (en quatre phases) est établi

en 1986 sur base du descriptif initial actualisé par l'architecte F. Bonaert. La restauration de 9 confessionnaux y est toujours prévue, bien qu'en 1979, deux d'entre eux soient déposés aux ateliers De Wispelaer à Bruges pour restauration à l'initiative de la Fabrique d'église. La mise hors d'eau et la restauration des maçonneries extérieures sont entamées avec l'aide financière déterminante du Ministère de la Communauté française. En 1989, la découverte d'une importante attaque de mэрule va marquer l'entrée en jeu de la Région wallonne et bouleverser tous les programmes établis. Une campagne de traitement est entreprise, elle concerne le gros-œuvre et le mobilier. Les confessionnaux, extraits maladroitement de leur niche, subissent de nombreuses dégradations à cette occasion et au cours des travaux de polissage des marbres et de renouvellement des enduits qui vont suivre. On se préoccupe enfin sérieusement du sort du mobilier en 1996, une étude préalable des «Boiseries de l'église Saint-Loup» est commandée à l'Institut royal du patrimoine artistique qui la confie à Jean-Albert Glatigny, collaborateur indépendant. Cette étude a pour but d'évaluer l'état des structures et des surfaces et de définir les traitements à effectuer pour leur restauration. Ses conclusions serviront de base à l'élaboration du cahier des charges par l'architecte Baudouin Libbrecht qui reprend la direction des travaux dès l'année suivante.

Le retour des confessionnaux S2 – S3 «restaurés» à Bruges

Leur transfert, décirage et remontage sont confiés à deux ateliers⁰³ de conservation-restauration du mobilier en bois, membres de l'Association Professionnelle de Conservateurs-restaurateurs d'œuvres d'art (APROA-BRK).⁰⁴ Leur diagnostic est sévère. Un décapage complet des couches de finition d'origine a été effectué au moyen d'hydroxyde de Sodium (caligène) ; ce produit, très mordant, confère au chêne une coloration verdâtre, ses pores sont ouverts et agrandis, le bois est fendillé et présente un aspect plucheux ; une cire foncée contenant probablement une part de silicone a ensuite été généreusement appliquée. Quelques erreurs de conception dans la restitution de sculpture sont constatées. L'état de surface est pitoyable, des zones blanchâtres et opaques voisinent avec d'autres très foncées. Après une campagne d'essais, un protocole de conservation-restauration est établi. La dilution

de la cire s'effectue à la vapeur sous pression sans adjonction de solvant ni détergent ; la réaction eau plus cire ramollie produit une émulsion blanchâtre qui ne pénètre pas dans le bois et qui se nettoie à l'eau claire. «Rincés», les éléments de boiserie sont mis à sécher progressivement dans un endroit aéré. Le bois ainsi nettoyé nécessite une protection contre les variations hygrométriques, les taches de graisse, la poussière... En corrélation avec les finitions existantes sur les autres confessionnaux et après confrontation avec les techniques utilisées pour le traitement des boiseries de la même époque de Onze-Lieve-Vrouwebasiliek à Kortenberg, une couche de protection à base de «vernis gomme laque non filtré» est retenue. Cette «matine» diluée à 30 % offre l'avantage de présenter une surface moins brillante, elle protège également le bois et réactive sa couleur naturelle. La disparition des couches de finition imposera enfin l'application superficielle (à l'aérographe) de teintures à l'alcool en harmonie avec la tonalité générale du mobilier. Le montage est ensuite entrepris sur l'estrade en prenant comme référence de hauteur les panneaux lambrissés latéraux s'insérant dans la mouluration des pilastres. La boiserie est fixée à la maçonnerie en respectant un espace de ventilation.

02

Blanche BAUCHAU, Les confessionnaux et le banc de communion, dans *Les Jésuites à Namur 1610-1773, Mélanges d'histoire et d'art publiés à l'occasion des anniversaires ignatiens*, Presses universitaires de Namur, 1991.

03

François Carton, Olivier Delroisse & Denis Taquin (Art-Restauration S.C.R.L.); Alain de Winiwarter, Conservateur-restaurateur d'œuvres d'Art, Mobilier et boiseries. *Rapport de conservation-restauration de deux confessionnaux de l'église Saint-Loup à Namur*, septembre 2001-juin 2002.

04

L'APROA-BRK a été constituée en asbl le 9 mai 1991, est membre fondateur de l'organisation européenne E.C.C.O. (European Confederation of Conservator-Restorers' Organisations), dont elle a adopté les *Professional Guidelines* et le *Code éthique* le 11 juin 1993 «E.C.C.O. Professional Guidelines».



État de conservation du confessionnal N7.
Photo Robert Lambert,
© SPW

Détail d'un confessionnal
du 17^e siècle.
Photo Robert Lambert,
© SPW



Le mobilier «entreposé» dans l'église

Un troisième atelier⁰⁵ va se joindre aux deux premiers, la tâche est en effet importante : un banc de communion du 17^e siècle qui occupe toute la largeur de l'édifice et huit confessionnaux «monumentaux». Au gré des adjudications, ces ateliers travaillent en association, puis en parallèle, mais toujours en symbiose, s'épaulant pour les tâches les plus lourdes.

Les interventions de conservation-restauration de chaque confessionnal vont suivre un long processus. L'actualisation de l'inventaire réalisé lors de l'étude préalable va confirmer le triste constat fait à cette occasion : corniche stockée sous les gravats, estrade détruite, mouluration lacunaire, panneaux déformés, attaque de mûrle et de vrillettes... mais également disparition d'éléments sculptés significatifs supplémentaires laissés à la portée du premier voleur venu : têtes d'angelot, chapiteaux... L'incompétence de ce stockage est manifeste ! L'ensemble est ensuite transporté en atelier pour y être d'abord nettoyé (dépoussiérage, nettoyage à l'alcool éthylique). L'examen des couches de finition, absent pour les confessionnaux (S2-S3), révèle ici un «vernissage à l'alcool sur une teinture». Les éléments de corniche, après consolidation des pièces très affaiblies à l'aide de durcissant Epoxy, sont recollés à la colle animale. Les opérations se font progressivement en prenant en compte les hors équerre, les défauts de construction et le travail du bois au risque, lors du remontage de l'ensemble, de ne plus se relier aux autres éléments. Le démontage de la corniche latérale gauche du confessionnal 18^e siècle (S5)⁰⁶ va révéler une marque «FD» sur le chant de la traverse. Cette signature de l'artisan menuisier (?) ne peut y avoir été apposée qu'au cours de la fabrication du meuble. Certains panneaux, tel le dos de la loge du prêtre (N7), sont complètement incurvés : «impossible et néfaste à restaurer» sans mettre à mal tout le jeu des découpes d'assemblage des nonante sections de moulure dont cinq nouvelles qui sont collées sur ce panneau et maintenue à l'aide d'un «ciel», procédé en usage chez les facteurs de clavecins. Le fond de la loge du pénitent de droite (N7) va nécessiter 136 collages, 19 nouvelles pièces et l'utilisation d'écarteurs provisoires, – des «filipons» dans le jargon du métier –, pour réassembler les trois planches constitutives tout en maintenant les écarts nécessaires au placement des moulures dans leur position initiale. Les colonnes (S5) sont taillées dans la masse, le retrait du bois dû au séchage a provoqué des fentes, celles-ci sont stabilisées, «jamais» comblées. Le défaut de mise en teinte à l'arrière de ces colonnes confirme que cette opération a bien été effectuée meuble monté dans l'église. Le feu dans le rideau de la loge centrale (S5) a calciné le décor sculpté du fronton, il sera infiltré à la résine époxy et une peinture faux-bois y sera appliquée pour atténuer la perception de l'incendie. L'estrade ancienne (S5) confinée sous le plancher de renfort cloué en travers a fortement souffert de l'humidité. Elle sera renouvelée tout en maintenant son système initial d'assemblage -tenons-mortaises- avec le meuble. Un certain nombre d'éléments

05
Copet, Legrelle & Associés Sprl, Conservation-restauration, Bois, mobilier et intérieurs.
Rapport de Conservation-Restauration des confessionnaux S4 et N7. Église Saint-Loup de Namur, novembre 2010-octobre 2011.

06
Alain de Winiwarter, Conservateur-restaurateur d'œuvres d'Art, Mobilier et boiseries.
Rapport de Conservation-Restauration des confessionnaux S5 et N6. Église Saint-Loup à Namur, octobre 2010-septembre 2011.

07
François Carton, Olivier Delroisse & Denis Taquin (Art-Restauration S.C.R.L.).
Rapport de conservation. Église Saint-Loup Namur Confessionnaux N9 et N8, novembre 2010-septembre 2011.

08
Alain de Winiwarter, Conservateur-restaurateur d'œuvres d'Art, Mobilier et boiseries.
Rapport de Conservation-Restauration des confessionnaux S5 et N6. Église Saint-Loup à Namur, octobre 2010-septembre 2011.

sculptés significatifs ont disparu au cours du temps et plusieurs très récemment. Le confessionnal (N8)⁰⁷ a ainsi perdu trois têtes d'angelot et une demi, un chapiteau complet et un demi, un grand cartouche, un angelot en ronde bosse ainsi qu'un mascarons. En comité d'accompagnement, il a été décidé de ne remplacer que les éléments nécessaires à la lecture et à l'équilibre de la composition. Pour éviter toute confusion entre copies et originaux, les nouvelles têtes d'angelot, réalisées par le sculpteur Alain Lodomez, ont été exécutées sans rechercher la diversité d'expressions bien documentée sur les clichés anciens de l'IRPA. Enfin, et dans le but d'harmoniser leur finition et de leur assurer une meilleure protection, une couche de vernis plus concentrée en gomme-laque a été appliquée de commun accord sur l'ensemble des confessionnaux remontés. Son aspect un peu brillant s'atténue très vite au fur et à mesure du séchage du vernis. Ce choix est-il conforme à l'aspect du mobilier baroque ? «Les vernis utilisés étaient souvent des vernis à l'huile et les gommes brillantes. Le but était d'accorder la brillance du bois à celles des marbres et des dorures proches. Cela écarte l'usage de cire à l'origine, nous avons choisi d'en garder un peu dans notre vernis.»⁰⁸

Conclusion

Cet article donne un bref aperçu de la complexité et de l'ampleur des travaux de conservation-restauration du mobilier exceptionnel de l'église Saint-Loup. Un rapport détaillé a été établi pour chacun des meubles par les différents ateliers. Un exemplaire a été déposé au siège de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles ainsi qu'à la Direction de la Restauration du patrimoine, où ils peuvent être consultés. Si cette opération de belle ampleur peut être qualifiée aujourd'hui de réussite, elle le doit à l'expertise et à la sensibilité des conservateurs-restaurateurs. Elle ne doit cependant pas nous en faire oublier le coût et les pertes d'éléments originaux irremplaçables dus à l'accumulation de négligences dans un proche passé. Ce patrimoine est maintenant confié à la Fabrique d'église qui, n'en doutons pas, fera tout pour le maintenir en bon état de conservation. Reste à souhaiter que des dispositions soient prises rapidement pour ouvrir régulièrement l'édifice au public.